LE CRIME D'ARMENTIÈRES

(Nouveaux détails)

Dans la journée de mercredi, le crime de la rue du Nord a défrayé la conversation de toute la population d'Armentières.

L'information que nous avons fournie sur les enfants de René Blieck a produit une véritable détente dans tous les esprits et l'on était heureux de savoir que le petit Henri et la petite Lucie étaient bien à Lille, chez leur grand'oncle maternel, M. Selosse, marbrier, rue de Flandre, 96.

L'autopsie

Sans nous attarder à donner à nos lecteurs les nombreux on dit qui allaient leur train dans le quartier des Prés-Duhem, nous passons aussitôt aux résultats fournis par l'autopsie du cadavre de la malheureuse Lucie Talon.

Arrivé par l'express de 10 heures 34, M. le docteur Castiaux, qui n'avait eu connaissance du crime que mardi soir, vers 10 heures, se rendit immédiatement en compagnie de M. le docteur Dubar, à la morgue de l'hôpital.

L'examen attentif de la victime par les deux docteurs est venu déterminer nettement la scène du crime. Lucie Talon n'avait encore digéré qu'imparfaitement son diner quand elle reçut de son mari un coup de poing qui lui fractura le maxillaire inférieur.

L'assassin s'acharna alors sur sa victime et lui fit avec un instrument contondant plusieurs plaies au sommet de la tête, à la base du cou, aux épaules et aux genoux.

La mort n'arrivant pas encore assez tôt, René Blieck prit la lanière de cuir qui enroulait encore doublement le cou du cadavre au moment de sa découverte et l'étrangla.

Les deux traces laissées par la lanière ont déterminé, sous l'épiglotte, une infiltration du sang très apparente.

Ce qui démontre en outre que c'est la strangulation qui a provoqué la mort, c'est que les médecins ont encore trouvé de l'écume dans la trachée.

M. le docteur Castiaux est retourné à Lille par le train de midi 31.

L'enterrement de la pauvre assassinée aura lieu aujourd'hui à 8 heures du matin.

Les aveux de l'assassin.

Hier après midi, en rentrant de sa descente à Halluin, M. du Liscouët, a fait amener, dans son cabinet, René Blieck pour l'interroger.

Cette fois encore, le juge instructeur a réussi à obtenir des aveux complets du coupable.

La scène du crime

Voici comment Blieck a expliqué la scène du crime.

Mais d'abord, nous devons dire que la maison se compose, au rez-de-chaussée de deux pièces, l'une donnant sur la rue, l'autre sur la cour. La première sert de salle à manger et de cuisine, la seconde, de chambre à coucher.

C'est dans cette dernière pièce que le drame s'est déroulée.

A la suite d'une violente discussion dans laquelle Blieck prétend que sa femme lui a flanqué deux gifles en l'appelant fainéant lâche, il a donné un coup de poing à son épouse, sur la tempe gauche. Céline Talon tomba étourdie. Ici nous laissons la parole à l'assassin :

« Ceci se passait dans la chambre à coucher, pendant que mes enfants jouaient dans l'autre pièce. Quand ma femme a été étendue sur le plancher, je les ai envoyés jouer plus loin. Puis je suis rentré dans la pièce. Je voyais rouge à ce moment.

Je m'emparai d'une lanière en cuir qui se trouvait à portée de ma main et je l'enroulai autour du cou de Céline; puis, la prenant par les pieds, je la descendis dans la cave en la traînant sur les marches. Je manquai la dernière marche et je suis tombé avec le cadavre que je me suis contenté de repousser un peu pour remonter aussitôt. Après quoi, je clouai l'entrée de la cave. »

L'instruction de cette affaire est donc terminée; elle sera promptement envoyée aux assises.

Comines. — *Commencement d'incendie.* — Un commencement d'incendie s'est déclaré hier soir, vers cinq heures, à l'estaminet de la Croix-Blanche, tenu par M. Jules Deledicque. Il a été rapidement éteint par les ouvriers de la fabrique de M. Meunier fils. Les pertes évaluées à environ soixante francs, sont couvertes par une assurance. Les causes de ce commencement d'incendie sont inconnues.

CAMBRAI

Un sergent tué à la Citadelle

Dans la nuit de dimanche à lundi, un accident mortel est arrivé à la Citadelle.

Deux sergents étaient couchés dans la même chambre au premier étage. L'un d'eux qui était de semaine, s'étant levé à onze heures du soir pour faire le contre-appel, réveilla son camarade qui se leva à son tour et alla monter sur l'appui de sa fenêtre afin de s'éviter la peine de descendre. Mais il perdit l'équilibre et alla se briser le crâne et plusieurs membres sur le pavé de la cour.

La victime de cet accident se nomme Gustave-Josué Dournel, engagé volontaire de la classe 1888, sergent depuis le 26 mai dernier à la 4e compagnie du 1er bataillon.

M. Dournel était né à Pont-Rémy (Somme). Ses parents habitent actuellement Domar.

Ribeauville. — *Incendie.* — Une grange pleine de fourrages et la maison d'habitation, appartenant tous les deux au sieur L. Méresse, ont été entièrement détruites par un incendie qui a éclaté hier à cinq heures du soir.

Les habitants se sont empressés d'accourir avec des seaux, sur le théâtre de l'incendie, car la commune ne possède pas de pompe, ce qui n'est guère d'un grand secours pour ces sortes d'incendies.

Les pertes sont évaluées à environ deux mille francs; il n'y a pas d'assurance.

La gendarmerie de Wassigny a ouvert une enquête à ce sujet.

Ferrière-la-Grande. — *Un homme broyé.* — Un accident terrible est arrivé à la fonderie de M. Ricaire. M. Henri Vienne, âgé de 26 ans, monteur, a été littéralement écrasé par un châssis, qui pesait trois mille kilos, par suite de la rupture d'une chaîne. Inutile de dire que la mort a été instantanée.

Le malheureux laisse une veuve et trois jeunes enfants dans l'infortune.

HAZEBROUCK

Steenwerk. — *Incendie.* — Pendant le violent orage de mardi soir, la foudre est tombée sur la ferme de Mme veuve Borme, située sur le gravier de la Croix-du-Bac.

L'incendie qui survint alors détruisit la grange et les étables couvertes en chaume.

Les pompiers de Steenwerck arrivés sur les lieux du sinistre purent préserver le corps de logis des atteintes du feu.

Les dégâts, couverts par une assurance, ne sont pas encore estimés.

DUNKERQUE

LA KERMESSE DE DUNKERQUE

Maintenant que les trois principales journées de la kermesse sont passées, le temps est devenu magnifique.

Il y a encore le dimanche du raccroc et surtout la fête de gymnastique, qui promet d'être brillante; mais le pis, c'est la perte qu'ont éprouvée les commerçants qui s'attendaient tous à un débit énorme. Espérons qu'ils se rattraperont dimanche.

A cause du mauvais temps, la descente en parachute du ballon le *Victor-Hugo*, signalée par erreur dans notre compte-rendu d'hier, n'a pas eu lieu.

PAS-DE-CALAIS

La foudre

Pendant le violent orage qui a éclaté avant hier soir, la foudre est tombée à la citadelle d'Arras sur la prison du 3e génie.

Deux hommes, un sous-officier et un sapeur, ont été légèrement atteints par le fluide.

Transportés à l'infirmerie, ils sont aujourd'hui complètement remis.

Dans le département, la foudre est également tombée à Saulty et à Couturelle où elle a déchiqueté des arbres.

Bully-Grenay — *Une mine envahie par les eaux.* — En approfondissant le puits d'extraction de la fosse n° 5 des mines de Bully-Grenay (territoire de Loos), les mineurs ont recoupé, à la profondeur de 280 mètres, une voie d'eau considérable. Les travaux sont abandonnés momentanément

Lens. — *Procès-verbaux.* — Un gros négociant de cette ville vient de se voir dresser procès-verbal pour mise en vente d'objets en argent non poinçonnés par le contrôle de l'Etat.

— L'administration des postes vient de dresser procès-verbal à la charge de Mme Hoyez, Marie, femme Dupriez, habitant rue des Jardins, qui, écrivant à M. Lepoivre, garçon de recettes de la banque Verley-Decroix, à Lens, a fait usage d'un timbre déjà oblitéré.

Fâcheuse erreur.—Le nommé Arthur Lecup, boulanger à Sallau, afin de pénétrer auprès de sa maîtresse a, dans la nuit de lundi à mardi, brisé une fenêtre à l'estaminet Loitron, rue de la Gare. Grande fut la surprise de cet amoureux lorsqu'il rencontra dans la chambre, le patron de l'établissement.

Dans sa précipitation, Lecup s'était trompé de chambre.

Le cabaretier a porté plainte à la gendarmerie.

Deux accidents.—M. Henri Brunet, ouvrier terrassier, a été mardi soir grièvement blessé au pied gauche, par suite de la fausse manœuvre d'une berline chargée qui est venue l'atteindre en le renversant.

— Un ouvrier plafonneur, M. Léon Dussart, est tombé malheureusement en déchargeant des matériaux d'une voiture. Le cheval effrayé par le bruit a voulu fuir, c'est alors que la roue du véhicule passa sur la tête de cet ouvrier.

Relevé aussitôt, M. Dussart, qui porte plusieurs blessures au cuir chevelu et à la face, reçut les soins que réclamait son état. Vu la gravité de ses blessures, le docteur ordonna son transport immédiat à l'hôpital de Lens.

Hesdin. — *Sous-officier retrouvé.* — Nous avons dit qu'un sous-officier du 73e de ligne avait disparu depuis plusieurs jours d'Hesdin, où il était en garnison. Cette disparition avait causé une vive émotion en ville.

Nous apprenons qu'il a été retrouvé par son père, lundi soir, à Arras. Ainsi se termine une fugue qui va coûter cher à ce militaire.

On nous prie d'annoncer que le dentiste MEIER, de Courtrai, est à consulter tous les jeudis, excepté le 3e jeudi de chaque mois, à Roubaix, rue du Collège, 73 (en face du Collège), de 9 heures à midi et de 2 à 5 heures du soir. 1802

La bonne mère

La jeune mère écoute et sourit frémissante,
Au chérubin qui dort dans son léger dodo.
Et pour lui conserver sa fraîcheur ravissante,
Tous les matins le lave au savon **Mikado**.

Dépositaire à Roubaix :
DUHEM-MERCHEZ, 31, Grande-Rue.
EN VENTE PARTOUT
Fabricant, Félix EYDOUX, Marseille.
3167

TRIBUNAUX

Tribunal correctionnel de Lille

Procès de presse. — Sur le banc des prévenus s'assied un jeune homme de 24 ans, mais dont la physionomie est celle d'un adolescent. C'est M. Emile Bouchez, gérant du *Cri du Travailleur*, organe du parti socialiste-anarchiste. Il est prévenu de diffamation envers un fermier des environs, dans un numéro du journal paru le 31 mai dernier.

Le président. — Comment vous appelez-vous ?
Le prévenu. — Bouchez Emile.
Le président. — Votre profession ?
Le prévenu. — Journaliste !!.
Le président. — *Avez-vous déjà été condamné ?*
Le prévenu. — Oui, mais seulement en simple police.

Le président. — Vous êtes prévenu de diffamation, vous avez diffamé le plaignant dans un numéro de votre journal portant la date du 31 mai.

Le prévenu. — Pour nous, monsieur le président, la liberté de la presse est un leurre. Je demande au tribunal de renvoyer l'affaire à quinzaine, pour faire entendre de nouveaux témoins. Je suis trop occupé en ce moment.

Le président. — Avez-vous un défenseur ?

Le prévenu. — Je n'en ai pas besoin, je saurai me défendre moi-même.

Le président. — Pourquoi avez-vous attaqué le plaignant ?

Le prévenu. — Je ne l'ai pas attaqué, j'ai voulu éclairer les travailleurs, qui meurent de misère, car on les empoisonne avec des denrées alimentaires falsifiées (Rires).

Faisant droit à la requête du prévenu, le tribunal renvoie l'affaire à quinzaine.

— Le tribunal renvoie à huitaine un autre procès en diffamation intenté par Mlle Maire Hiette, cafetière rue du Priez, à Lille, au journal la *Dépêche* à la suite d'un article publié par ce journal contre la demanderesse lors de l'arrestation de cette dernière.

Procès en contrefaçon. — Le jugement a été rendu à l'audience d'hier dans le procès intenté par M. Bertagna fabricant de statuettes religieuses à *Paris, à un mouleur et plusieurs marchands de* Lille.

M. Mezetti, mouleur a été condamné à 100 francs d'amende, 200 fr. de dommages-intérêts et à l'insertion du jugement dans deux journaux au choix du demandeur.

M. Dellouée à 50 fr. d'amende et 100 fr. de dommages intérêts et deux insertions. — Masquelier, 25 fr. d'amende et 40 fr. de dommages-intérêts. — Mme Vve Bataille, 25 fr. d'amende et 25 francs de dommages-intérêts, Mme Vve Blanchart, 25 fr, et 25 fr. de dommages-intérêts.

Me COURANT

Tribunal civil de Lille

Audience des criées

Le tribunal, dans son audience de mercredi 24 juin 1891, a statué sur les adjudications suivantes :

La Madeleine-lez-Lille. — Une maison formant deux habitations, sise au Chemin-Rouge, au lieu dit « Pont de Menin, » à la Madeleine-lez-Lille. *Mise à prix 2,335 francs. Adjugée pour 3150 fr. à* M. Godron.

Ville de Lille. — Art. 1er: — Une maison à usage d'estaminet ayant pour enseigne au «Petit-St-Eloi», située rue du Faubourg de Tournai, 223. mise-à-prix 2,000 fr, Adjugée provisoirement 6000 fr. à M. Desmazières,

Art. 2. — Six maisons à étage, situées rue Rubens, ancienne rue de Bruxelles, 3 et 5. Mise-à-prix 1000 fr.. adjugée provisoirement pour 5525 fr. à Me Houzé.

Les deux articles réunis ont été adjugés définitivement à M. Desmazières pour 12,150 fr.

Cour d'assises du Nord

Les suites de l'affaire de Fourmies

M. Paul Lafargue a reçu hier une assignation à *comparaître en même temps que Culine* le 4 juillet prochain devant la cour d'assises de Douai, sous l'inculpation d'avoir provoqué à commettre le crime de meurtre, dans un discours prononcé à *Wignehies, petite ville industrielle à 10 kilomètres* de Fourmies.

C'est pour la troisième fois que M. Lafargue est traduit en cour d'assises sous l'inculpation d'excitation au meurtre et au pillage.

La première fois, c'était dans l'Allier : le témoin à charge était un alcoolique qui, huit mois après, était enfermé dans un asile d'aliénés où il mourut sans avoir recouvré sa raison.

La deuxième fois, c'était devant le jury de la Seine ; il était accusé d'avoir provoqué au pillage, en demandant que l'Etat mît la main sur les millions des Rothschild. M. Lafargue et M. Guesde, poursuivis en même temps que lui, furent acquittés, le jury ayant à peine délibéré quelques minutes avant de rendre ce verdict.

A MM. LES MÉDECINS qui ne connaissent pas le Vin de « **BANYULS-TRILLES** » nous conseillons de goûter ce produit, persuadés qu'ils reconnaîtront que notre apéritif réunit, avec toutes les conditions d'une liqueur agréable, les avantages d'un vin médical et qu'ils le recommanderont à leurs clients.

DANS TOUS LES CAFÉS
Exiger l'étiquette sur la bouteille
TRILLES Frères, à Perpignan-Pyrénées) Orientales).

Chateau **CLAUZEL**
(Voir aux Annonces)

PETITE CORRESPONDANCE

O. D. B.— Votre femme devra solliciter sa réintégration, et elle n'aura pas de droits de sceau à payer.

A. P. au Pont-Neuf. — Vous devez avoir raison; mais il s'agit de l'application des usages locaux ; voyez le juge de paix.

A. D. à C. — *Votre inscription pourra être refusée*, si vous n'habitez pas la commune ou si vous n'y payez pas de contributions.

L. D. à Hem. — Oui, pour 4 ou 5 ans. Votre *frère aura le droit de revenir après un an de* service.

E. C. L. — Nous ne sommes pas renseignés. Adressez-vous à M. l'Ingénieur en chef des ponts-et-chaussées à Lille.

L. L. — Successivement, l'une après l'autre, les deux peines n'étant pas confondues.

LE FACTEUR.

Etat-civil de Roubaix

Naissances du 24 juin.—Ursmar Vandenbulcke, rue des Anges. — Henri Mortier, rue de Leuze. — Marie Hermans, rue d'Arcole. — Elodie Her, rue de la Liberté. — Adeb Roussel, rue de Tournai.— Fernande Duquelzar, rue de Soubise. — Fernande Willem, rue d'Isly, — Emile Gouy, rue du Fort. — Germaine Verhulst, rue de la Chaussée. — Marguerite Dorchy, rue St-Laurent. — Georges Dancoisne, rue de l'Ommelet. — Berthe Mazurelle, rue de l'Hommelet. — Victor Mignot, Hôtel-Dieu. — Louisa Graveline, rue du Tilleul.

Décès. — *Célérine Duquenne, 1 mois, rue des* Longues-Haies. — Georges Quellien, 18 jours, Grande-Rue. — Cêlina Smits, 2 ans, chemin du Crétigny. — Vandenbrancke, présenté sans vie, rue Cuynot. — Auguste Ameye, 1 an, rue des Longues-Haies. — Sylvie Lapauw, 67 ans, rue de l'Hommelet. — Philippe Raucourt, 26 jours, rue du Tilleul. — Liévin Lemahieu, 5 mois, impasse Nabuchodonosor. — Charles Soibinet, 53 rue Pierre-Motte.

Mariages. — Entre Gustave Willem, 26 ans, Croix, et Marie Decock, 25 ans, rue Lannoy. — Rigobert Verhaege, 20 ans, rue Tourtoing, et Hermance Delobel, 24 ans, rue Basse-Masure. — Emile Wright, 22 ans, rue Lannoy, et Madeleine Baudémert, 21 ans, rue Lannoy. — Louis Delmotte, 52 ans, rue du Chemin de Fer, et Juliette Boyer, 23 ans, rue de l'Industrie. — Jules Devylerre, 27 ans, rue de la Paix, et Joséphine Caby, 24 ans, rue Bernard. — Elise Lambracq, 25 ans, Grande-Rue.

Etat-civil de Tourcoing

Naissances du 24 juin.— Bernard Bréda, rue du Clinquet. — Aline Vanglabeke, sentier de Roncq. Louis Lemain, rue Blanche-Porthe. — Blanche Goethael, Marlière. — Jean-Bastiste Dujardin, rue du Dragon.

Décès. — Juliette Joas, 19 ans, dévideuse, Hôtel-Dieu. — Alfred Fouret, 2 mois, rue Philippe de Guaid.

FILTRE CHAMBERLAND
SYSTÈME PASTEUR
Seule Médaille d'Or Exposition Universelle 1889
SEUL FILTRE ADOPTÉ APRÈS CONCOURS pour L'ARMÉE FRANÇAISE
Extrait d'une lettre de M. PASTEUR, du 1er Mars 1886.

Par votre lettre du 26 février 1886, vous me demandez si j'ai autorisé de vendre, avec mention de mon nom sur affiche ou prospectus, des filtres autres que celui de M. CHAMBERLAND.
Je n'ai point donné cette autorisation et c'est tout à fait à **mon insu et contre mon gré que cette usurpation de mon nom a pu avoir lieu**
Signé : L. PASTEUR.
On doit donc exiger sur tous les filtres la marque:
CHAMBERLAND système PASTEUR
J. BOULET & Cie, seuls concessionnaires
31 et 33, RUE BOINOD, PARIS.

HOUBLONS

Paris, 24 juin 1891

Il a fait plus chaud ces jours derniers, mais le temps reste variable et orageux. La série des jours chauds depuis si lontemps désirée continue à faire défaut.

Les achats sont limités aux besoins du jour. Il en résulte un courant d'affaires régulier et soutenu suffisant pour absorber peu à peu la petite récolte 1890, mais insuffisant pour provoquer une amélioration sensible et rapide des cours. Des craintes sérieuses sur le sort de la récolte prochaine, seraient maintenant seules susceptibles de provoquer un revirement sérieux dans la situation. Jusqu'à présent, les avis de plantation sont encore sans grand intérêt. Il n'est pas possible d'évaluer le rendement d'une récolte dès le mois de juin. L'expérience du passé a surabondamment appris que des estimations trop hâtives étaient sujettes à déception. Pour le moment, on peut seulement constater que, partout la plante est en retard, et que partout elle aurait besoin d'une température plus régulière et plus stable pour pouvoir se développer dans des conditions normales.

Au *marché de Nuremberg*, les affaires, eu égard à l'époque de l'année à laquelle nous nous trouvons, sont assez animées. Il s'est vendu cette semaine 350 balles, contre 320 balles pendant la se*maine correspondante de 1890. Les prix pour les* qualités moyennes ont été de francs 130 à 160.

Depuis le 1er septembre à ce jour les ventes ont porté sur 38,850 balles, contre 155,790 pour la récolte précédente.

Le marché de Londres est soutenu avec peu d'affaires. Les détenteurs du petit stock veulent attendre le moment de pouvoir se faire une opinion sur le rendement de la future récolte. Les vents froids et la basse température des nuits ont arrêté la végétation.

On constate également, dans un grand nombre de plantations, l'apparition de mouches et un commencement de vermine. En pareil cas, les planteurs anglais ont recours au lavage qui donne d'excellents résultats.

Aussi, dès les premières manifestations défavorables à la plante, cette opération a-t-elle été pratiquée avec entrain, dans les plantations menacées.

Le marché de New-York, sur des avis défavorables des plantations est ferme. Alost est calme avec peu d'affaires en houblon 1890 et quelques affaires en livraison de la *récolte* 1891 *sur* octobre novembre à 75 et 80 fr.

En Bourgogne, la culture est presque totalement dégarnie. Les quantités de choix, marque et plomb *du syndicat des houblons de Bourgogne restent en* bonne demande par la brasserie française, sans changement dans les prix. Là aussi, la plante est très en retard.

Dans quelques localités, les houblonnières se trouvent très endommagées par les récents orages accompagnés de grêle. La tige est très faible, et tandis que généralement à cette époque de l'année, elle a atteint le sommet de la perche, elle ne se trouve cette année qu'à la moitié dans la plupart des houblonnières et aux 2/3 dans les plus *favorisées.*

BULLETIN LAINIER

MARCHÉ A TERME

de Roubaix-Tourcoing

Du 24 Juin

Cote officielle de 4 heures 1/2

Peignés de la Plata et de l'Uraguay

Livraisons	TYPE 1 qual. à fabr. Cote préc.	Cote jour	TYPE 2 qual. cour. Cote préc.	Cote jour	TYPE B F Cote préc.	Cote jour
Janvier	5 60	..	..	..	..	..
Juin	5 525	5 55	5 35	..	5 20	..
Juillet	5 525	5 55	5 35	..	5 20	..
Août	5 55	5 575	5 35	..	5 25	..
Septembre	5 575	5 60	..	..	..	..
Octobre	5 625	5 625	..	..	..	..
Novembre	5 65	..	..	..	..	..
Décembre	5 60	..	..	..	..	..

Peignés d'Australie
Type A.B

Mai	.. .. —. ..	Septembr.	5 80 —. ..
Juin	5 75 —. ..	Octobre	5 80 —. ..
Juillet	5 75 —. ..	Novembr.	5 80 —. ..
Août	5 825—. ..	Décembr.	.. .. —. ..

DÉTAIL DES VENTES

CAISSE DE ROUBAIX-TOURCOING
Contrat 1

Juin	10.000	»	à 5.55
Juillet	10.000	»	à 5.55
»	10.000	»	à 5.575
Août	5.000	»	à 5.575
»	5.000	»	à 5.575
Septembre	20.000	»	à 5.625
Octobre	5.000	»	à 5.625
»	5.000	»	à 5.65
Après Bourse			
Septembre	10.000	»	à 5.625
Octobre	10.000	»	à 5.65

CAISSE DE TOURCOING
Contrat 1

Juillet	10.000	»	à 5.50
Septembre	10.000	»	à 5.575

Total de la journée : 90.000 kilos.
Tendance : Soutenue.

Bourses Commerciales et Agricoles

CEREALES & FARINES

PARIS, 24 Juin.— *(Dépêche spéciale).*

Farines : 12 marques.

	23	24		23	24
Courant..	63 —	62 75	Août	63 —	— —
Juill.....	63 —	— —	4 derniers	— —	— —

Marque Corbeil : 66 —. — Circulation : 0.000

Blés.

Courant..	29 25	29 50	Août	28 —	27 75
Juill.....	28 25	28 —	4 derniers	27 75	27 50

Seigles.

Courant..	19 —	19 —	Août	— —	— —
Juill.....	18 50	18 25	4 derniers	— —	— —

HUILES, GRAINES & TOURTEAUX

LILLE 24 Juin	HUILES l'hectolitre Crdj.	Crp.	GR. l'hec.	TOUR. les 100 kilos.
Colza	— —	68 —	— —	— — à — —
Œillette b. g.	— —	— —	— —	16 — à — —
Lin de pays	— —	56 —	— —	26 — à 25 —
Lin étranger	— —	51 50	51 50	22 — à 23 —
Cameline	— —	— —	— —	16 — à — —
Chanvre	— —	— —	— —	10 — à 11 —

Huile épurée pour quinquet 74 — à — —

PARIS, 24 Juin.— *(Dépêche spéciale).*

Huile de Colza	23	24	Huile de Lin	23	24
Courant..	72 50	72 50	Courant..	52 50	52 75
Juillet....	73 25	73 —	Juillet....	52 25	— —
Août.....	74 25	73 75	Août.....	52 50	53 —
4 premiers	76 25	75 75	4 premiers	54 —	54 —

SUCRES

LILLE	Cours d. jour	Cours précéd.
Sucre N° 88 (88 degrés)	— — — —	34 — — —
» acquitté	— — — —	87 — — —
» blanc type N° 3.	— — — —	35 — — —
» pain 6 kil. N° 1.	109 — — —	109 50 — —
Betteraves disponibles	— — — —	41 — — —
Mélasse	— — — —	41 25 — —
3/6 fin disponible	— — — —	— — — —

PARIS, 24 Juin— *(Dépêche spéciale).*

Sucre indigène

Roux 88°.......... | 34 25 34 25 | 34 50 34 50

Sucres blancs

Juin	34 87	35 25
Juillet	— —	— —
Juillet-Août	35 35	35 37
4 d'octobre	34 25	34 27

Raffiné.......... 104 50 à 105 —

PÉTROLES

ANVERS	Payé	Vendu
Disponible blanc.	15 7/8 à — ./.	16 1/4 à — ./.
———	— ./. à — ./.	— ./. à — ./.
———	— ./. à — ./.	— ./. à — ./.
4 derniers mois..	16 1/8 à — ./.	— ./. à — ./.

ALCOOLS

PARIS, 24 Juin.— *(Dépêche spéciale).*

Spiritueux

	23	24
Courant	41 50	41 75
Juillet	— —	41 50
Juillet-Août	41 25	— —
4 derniers	38 50	38 25

CAFES

HAVRE. — (à terme)

Janvier 1892	85 25	Juillet	101 25
Février	85 25	Août	98 50
Mars	85 25	Septembre	98 25
Avril	85 25	Octobre	90 50
Mai	85 25	Novembre	87 50
Juin.......1891	108 —	Décembre	86 —

ANVERS. — Santos.

Janvier	— —	Juillet	108 50
Février	— —	Août	— —
Mars	— —	Septembre	— —
Avril	— —	Octobre	— —
Mai	— —	Novembre	— —
Juin	108 50	Décembre	— —

COTONS

HAVRE

Janvier 1892	54 1/4	Juillet	51 —/
Février	54 5/8	Août	51 5/8
Mars	55 1/8	Septembre	52 3/8
Avril	55 3/8	Octobre	52 7/8
Mai	56 —/	Novembre	53 3/8
Juin.......1891	51 —/	Décembre	54 1/8

LAINES

Anvers, 24 juin.

En disponible, il a été traité 13 balles de la Plata en suint et 00 balles Australie.

Peignées françaises de la Plata

Contrat A

Juin, 0.00 0/0 juillet, 0.00 0/0; août, 0.00 0/0; *septembre*, 0.00 0/0.

Peignées allemandes de la Plata

Contrat B

Juin, 5.37 1/2; juillet, 5.35 0/0; août, 5.40 0/0; septembre, 5.42 1/2; octobre, 5.45 0/0; novembre, 5.45 0/0; décembre, 5.45 0/0; janvier 5.42 1/2; février, 5.40 ./..

Contrat M

Juin 5.40 0/0 ; juillet 5.40 0/0.

Ventes : 10 000 kil.

Marché à peine soutenu.

BOURSE DE LILLE

Du 24 juin 1891

La situation ne s'est pas modifiée.

Anzin reste stationnaire à 5025, Courrières à 4740, Crespin à 300, Meurchin à 5850 et Ostricourt à 580.

Aniche baisse de 17425 à 17130, Bully-Grenay de 3350 à 3300.

Par contre Bruay monte de 14975, à 15000, Carvin de 1785 à 1893,25.

Nous retrouvons la Société Benjamin Delgutte et Cie bien tenue à 520.

Les emprunts des villes se traitent à des cours soutenus.

COUPONS DÉTACHÉS

1er juin. — Aniche 66,66.

9 juin. — Allart libérées 28,10. — Allart non libérées 21,85.

19 juin. — Ma les 70 0/0, 850.

Pour les valeurs non cotées, voir le tableau complet publié tous les lundis.

BOURSE DE BRUXELLES

du 24 juin

Emp. 3 1/2, s. I.	101 20	Bruxel. lib. 1886.	96 50
— sér. II.	101 25	Non libéré 1886.	— —
— sé. III.	101 20	Ostende à pr.	— —
— 3.	98 40	— 1877 4.	— —
— 2 1/2.	87 25	— 1885 3.	92 —
Annuités 4 1/2.	— —	Tournai 1874.	— —
— 4.	107 75	— 1886 3 1/2	— —
— 3.	96 35	Gand. 1868.	— —
Cr som. 4 1/12.	111 50	— 1880.	101 75
— 4.	110 25	— 1883.	99 50
— 3.	— —	Liège 1853.	97 50
—3 pc 1861.	— —	— 1860.	— —
—3 pc 1868.	101 50	— 1868.	100 —
Anvers 1887 lib.	96 50	— 1874.	— —
Non libéré 1887.	— —	— 1879.	100 —

BULLETIN FINANCIER

Paris, 24 Juin.

La fermeté de notre marché est remarquable, étant donné le calme des affaires.

Les variations de cours sont absolument insignifiantes et on ne prévoit généralement de modifications dans les allures de la Bourse qu'à l'approche de la liquidation.

Le 3 0/0 s'inscrit à 95,22 dernier cours au lieu de 95,20 cours de clôture d'hier.

Le 3 0/0 Nouveau a reculé de 5 c. à 93,90.

L'Amortissable finit à 96.05 au lieu de 96.12.

Le 4 1/2 à 105.30 au lieu de 105.32.

Les écarts de cours n'excèdent pas 1.25 sur la plupart de nos sociétés de Crédit.

Le Crédit Foncier est à 1272 50 sans changement.

La Banque de Paris finit à 810 au lieu de 811.25.

Le Crédit Lyonnais à 802.50 au lieu de 803.75.

La Société Générale est très ferme à 485.

On cote le Crédit Mobilier 372.50.

Le Suez, à 2,803.50 a baissé de 5 fr.

Les fonds étrangers sont très bien tenus, notamment l'Italien, à 94,12.

En Banque le Rio s'inscrit à 590 fr.

L'Obligation des chemins de fer de Porto Rico se *tient à 270 fr*

Les parts bénéficiaires du Fonds Provincial se traitent à 15 et 15 50.

Les Actions de la Librairie Lecenne-Oudin et Cie sont recherchées, à 502 et 505 fr.

Imp. du Journal l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing*

Le gérant : E. DUGARDIN.

Feuilleton de l'*Avenir de Roubaix-Tourcoing* 22

LA VIERGE DES VOSGES

PREMIÈRE PARTIE

Il pensait aussi à Jeanne, qu'il ne pourrait voir de longtemps, qu'il ne reverrait jamais peut-être? En effet, la mort n'était-elle pas là, toute proche, le guettant, lui comme tous les autres, prête à lui poser un jour sa main décharnée sur l'épaule, brisant en sa fleur sa jeunesse, sa vie, le bonheur espéré, tout, tout !...

Il songeait ainsi, arpentait à grands pas résonnant sur les dalles, la gare déserte et silencieuse. Plus de mouvement, plus de bruit ; tout était déjà désorganisé.

Quelques personnes partaient bien encore tous les jours dans la direction de Paris ou du centre; mais ce n'était pas sans difficultés qu'on pouvait s'embarquer.

De plus, les heures de départ et d'arrivée n'existaient plus; chaque jour, de nouveaux changements se produisaient, dus à l'influence des intendants militaires qui accaparaient une grande partie du matériel, hélas ! insuffisant.

Comme Georges, fatigué de sa promenade, allait se retirer dans le bureau du chef de gare servant de chambre à l'officier qui commandait le poste, une femme, dont il ne distingua tout d'abord ni les traits, ni la tournure, se précipita dans la salle et courut à lui.

Le lieutenant s'arrêta et lui demanda d'un ton sec :

— Que cherchez-vous, madame?

La jeune femme leva alors ses grands yeux brillants de fièvre sur Georges et, subitement calmée, considéra un instant celui qui venait de lui parler; puis l'expression de son regard s'adoucit soudain :

— Je vous demande pardon, monsieur, de vous avoir abordé de cette brusque façon ; excusez-moi, je suis nerveuse, surexcitée!

A son tour, Paul regarda avec attention son interlocutrice et ses traits se détendirent, sa voix s'amollit. Il sourit et d'un air aimable :

— Vous êtes tout excusée, madame ; il est si naturel d'être surexcitée par ces temps de trouble! Ne le sommes-nous pas tous un peu? Mais que désirez-vous?

— Un renseignement, monsieur, et peut-être un service.

— Je serai très heureux de pouvoir vous le rendre.

Et comme il s'aperçut que quelques soldats désœuvrés s'approchaient curieusement, il continua :

— Voulez-vous me permettre de vous offrir un asile momentané et un siège en même temps? Veuillez me suivre, madame.

Puis il conduisit la jeune femme dans son bureau, la fit asseoir et laissa la porte ouverte.

Mais, quand elle fut placée en face de lui et que les rayons de la lampe éclairèrent son visage, il eut peine à retenir une exclamation. La beauté saisissante de cette femme l'avait frappé.

Celle-ci s'en aperçut et naturellement voulut profiter de cet avantage.

— Monsieur, dit-elle, vous me paraissez justifier la réputation de galanterie dont jouissent les officiers français. Aussi n'hésiterai-je pas à vous confier mon embarras.

— Parlez, madame; puissé-je avoir le bonheur de vous être utile.

— J'aurais désiré pour des motifs personnels m'éloigner de ce pays, aller à Paris, par exemple; mais j'ai appris en route qu'il était difficile et même dangereux de voyager par ces temps-ci. Certaines formalités sont indispensables, paraît-il?... Or, c'est justement ce qui cause ma gêne; j'aurais voulu partir sans laisser de trace.

A ces mots, Georges fronça les sourcils, en proie à des soupçons subits. Déjà on parlait d'espionnes allemandes; qui sait s'il ne se trouvait pas justement en face d'une de ces dangereuses créatures.

— Je ne puis, malheureusement, madame, vous aplanir la route en cette circonstance. Il faudrait, pour cela, que j'ai l'honneur de vous connaître particulièrement, afin de pouvoir me porter garant de votre personnalité, et endosser vis-à-vis de l'autorité militaire toute la responsabilité de votre départ.

— Mon Dieu, monsieur, cela me coûte beaucoup à dire; cependant je tiens à l'estime de mes compatriotes et je vais vous avouer en peu de mots pourquoi je tiens à m'éloigner des Vosges.

Je me nomme Laure Darbaut, et j'habitais Gérardmer. Je me suis vue forcée de quitter cette ville parce que... parce que...

A ce moment, la maîtresse de Paul Larcher, car c'était elle, hésita visiblement. Puis, avec sa nature prompte et violente à la fois, elle prit subitement son parti :

— Ma foi — continua-t-elle — vous êtes jeune, vous allez me comprendre. Je disais donc que je fuyais Gérardmer, où j'habite depuis trois ans, parce qu'un jeune homme que j'aimais, que j'adorais, pour qui j'avais tout sacrifié, pays, famille, carrière, m'a honteusement trahie, parce qu'il en aime une autre, que je lui ai arraché un aveu, et que *je souffre horriblement* !

— Y aurait-il indiscrétion, madame, à vous demander le nom de ce jeune homme? Je connais à Gérardmer deux ou trois familles, et..

— *Mon Dieu, monsieur, pourquoi ne* vous le nommerais-je pas? Il s'appelle Paul Larcher!

— Paul Larcher! — s'écria Georges — l'ancien voisin de campagne du commandant Ulrich de Franval?

— Lui-même! Mais vous paraissez le connaître.

— Très peu, madame, nous nous sommes trouvés quelquefois ensemble à Paris pendant nos études, et je l'ai revu à Gérardmer il y a deux ans, pendant les vacances; voilà tout!

— Alors, reprit Laure, vous me croyez, n'est-ce pas? Oh! je vous en supplie, aidez-moi! Je ne puis rester davantage ici, il faut que je m'éloigne à tout prix; sans cela, je serais capable d'une mauvaise action!

Et en parlant ainsi, ses beaux yeux avaient une telle expression de douceur, son attitude était si éloquente que Georges en ressentit une émotion étrange. Il se sentait ému, comme grisé, et il lui semblait que cette *femme versait dans ses veines lentement un* charme subtil et séducteur. Sans s'expliquer pourquoi, il lui semblait que cette histoire d'amour l'intéressait; une sorte de pressentiment le lui disait. Il demanda d'une voix hésitante, comme s'il craignait d'en entendre davantage.

— Et la jeune fille qui vous a pris votre amant, la *connaissez-vous*?

Et il ajouta en souriant un peu :

— Est-elle jeune? Est-elle jolie?

— Oh! oui — fit Laure, elle n'est pas seulement jolie, elle est véritablement belle! c'est la fille du commandant Ulric de Franval...

— Que dites-vous? — s'écria Georges en se levant tout pâle.

— Je dis que Paul aime mademoiselle Jeanne de Franval et qu'il a osé me l'avouer.

— Vous mentez! s'écria Paul.

Laure se leva à son tour et, droite, d'un accent froid et dur, elle dit lentement :

— Vous m'insultez, monsieur! Je croyais avoir devant moi un galant homme... Je me suis trompée!

Georges reconnut aussitôt sa faute, et regrettant sa violence, il reprit d'un accent empreint de politesse et de regret :

— Pardonnez-moi, madame, j'ai eu tort! Je vous en fais toutes mes excuses.

Mais, continua-t-il, s'exaltant de nouveau, vous ne pouvez pas savoir le mal que vous venez de me faire.

— Qui donc êtes-vous?

— *Mon nom ne vous apprendrait rien.*

— Peut-être?

— Eh bien! je suis le lieutenant Georges Duval, fiancé de Jeanne de Franval; comprenez-vous maintenant?

A son tour, Laura eut une exclamation.

— Georges Duval, vous?

Et attentivement, elle considéra le jeune *officier, puis*, sans le vouloir, laissa s'échapper ces mots, dont il ne pouvait comprendre le sens :

— *Oh! tout n'est pas perdu!* je ne pars plus!... Il me reste, monsieur, à vous remercier sincèrement de ce que vous auriez pu faire pour moi.

(A suivre.) HENRI GERMAIN